



Le 4 avril 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

IPIDV Initiatives Pour l'Inclusion des Déficients Visuels

Déni de démocratie

Les Malvoyants et aveugles dans l'impossibilité de faire leur devoir de citoyens

A l'heure où les nouvelles technologies nous apportent tous les jours des solutions techniques nous permettant de gagner en autonomie, le non-respect des normes d'accessibilité nous renvoie constamment dans des impasses et des impossibilités.

Nous sommes dans l'impossibilité technique de renseigner l'enquête sur l'amélioration des services publics en Finistère (<http://www.servicesaupublic.finistere.fr/>)

Nous avons été dans l'impossibilité de remplir l'enquête de l'agence régionale de santé sur la révision du PRS, alors que nous sommes sollicités.

Nous voulons suivre notre allocation adultes handicapés (AAH), la CAF nous propose de faire une estimation de nos droits à la prime d'activité via le simulateur en ligne sur leur site : c'est inaccessible.

Evaluations menées par des usagers et confirmées par des techniciens de la Fédération des Aveugles de France

Quel sens d'enseigner aux jeunes aveugles et malvoyants à travailler avec ordinateurs, tablettes et autres objets numériques si en bout de course les normes d'accessibilité ne sont pas respectées par les éditeurs de contenus ? Le numérique devrait être pour nous une chance, une opportunité : on nous emmène dans des murs et ce malgré les obligations de la loi du 11 février 2005 !

Contact IPIDV : Guillaume Le Gallais : dir@ipidv.org et 0625445321

Fédération des Aveugles de France : Ana Pereira 01 44 42 91 96 / Port : 06 10 58 61 62

L'association IPIDV est une association de loi 1901 basée à Brest. Elle emploie 50 salariés, professionnels de la déficience visuelle, qui déploient des services à destination des enfants, jeunes et adultes malvoyants du Finistère. L'IPIDV c'est aussi des conseils en accessibilité et des formations à l'accueil du public déficient visuel.